

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 6

Rubrik: Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sport

Fritz Chervet lenouveau champion européen des poids mous

Le 3 mars, à la «Festhalle» de Berne, Fritz Chervet, 29 ans passés, un des cinq boxeurs professionnels que compte la Suisse, a rencontré pour le titre européen le poids mouche italien Fernando Atzori, champion olympique en 1964 à Tokio. Fritz Chervet avait déjà rencontré le boxeur sarde il y a quatre ans à Berne, également pour le titre européen des poids mous. A cette occasion il avait été battu par KO au 14^e round. Cette année le boxeur helvétique a pris sa revanche et, 36 ans après le genevois Maurice Dubois, il a donné un titre européen à la Suisse en battant son adversaire qui abandonna au 11^e round.

Après quelques semaines de repos bien mérité le nouveau champion européen nous a accueillis à l'Ecole de boxe de son entraîneur Charly Bühler, et a répondu avec une étonnante simplicité, et de la façon la plus naturelle, à nos questions.

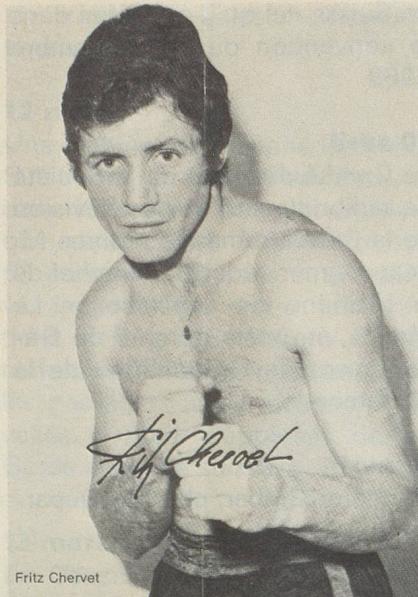
Pouvez-vous nous dire avant tout qu'est-ce qui vous a amené à la boxe et depuis combien de temps vous pratiquez ce sport?

Mes débuts remontent à 1958 et ce sont mes deux frères ainés, qui pratiquaient déjà ce sport, qui m'y ont introduit.

Quel sport représente pour vous? La boxe m'a énormément aidé dans la vie, elle m'a pour ainsi dire formé.

A côté de la boxe vous exercez une profession, laquelle? Quel est le rapport entre votre profession et le sport que vous exercez? Cela vous demande-t-il des sacrifices?

Je suis menuisier et depuis 1963 je pratique la boxe en tant que pro-



Fritz Chervet

fessionnel. Toutefois j'ai exercé ma profession jusqu'il y a sept mois. Il m'est en effet impossible de gagner ma vie en me consacrant uniquement à la boxe.

Quels sont vos hobbies et vos loisirs?

J'ai de nombreux hobbies et malgré la nécessité de m'entraîner quotidiennement je trouve toujours du temps pour mes loisirs. J'aime particulièrement faire des promenades en montagne et je joue au tennis. Quelques fois je vais aussi à la pêche, ce qui tranquillise les nerfs.

Comment considérez-vous le sport en Suisse?

Le sport suisse en général se maintient à un niveau assez bon. Toutefois si le sport était financé par l'état, comme dans les pays de l'Est, et si on pouvait le pratiquer tout à fait professionnellement, on arriverait certainement à la hauteur des champions de l'Est.

Pensez-vous que la boxe est encore un sport «pur» ou est-il déjà contaminé par des facteurs extérieurs tels drogue, compromis, etc.?

Le problème de la drogue figure aussi dans le domaine de la boxe.

Mais je crois sincèrement qu'un sportif sérieux n'a pas besoin de se droguer. D'ailleurs il se nuirait à lui-même.

Etes-vous satisfait de votre carrière ou regrettez-vous quelque chose que vous n'avez pas accompli ou qui vous a échappé?

Je dois admettre que je suis content de ma carrière et je ne l'aurais pas abandonnée même si Atzori m'avait battu.

Début mars vous avez donc battu le champion italien. Mais quelles ont été les phases décisives du combat et quelle tactique avez-vous adoptée?

Je me suis énormément entraîné et j'étais bien préparé pour cette rencontre. De plus je savais qu'Atzori avait mené une vie peu sérieuse ces derniers temps et qu'il avait du mal à maintenir son poids. Pendant les dix premiers rounds je n'ai intentionnellement pas trop forcé sachant que sa condition n'était pas assez bonne pour résister à un combat relativement long. Atzori a affirmé qu'il avait dû s'arrêter car vous lui aviez mis involontairement le pouce dans l'œil. Que s'est-il passé exactement?

Les gants de boxe sont confectionnés d'une telle manière qu'il est impossible qu'une chose pareille se passe. Atzori a tout simplement reçu un coup qui l'a blessé à l'œil, ce qui peut arriver. *Est-ce que vous pensez qu'Atzori désire la revanche?*

Immédiatement après le combat j'ai entendu parler de revanche. Je ne crois toutefois pas qu'il fera ce sacrifice et cela à cause de son poids.

Que signifie pour vous cette victoire?

Je vais probablement recevoir des offres de l'étranger. Cependant, en Suisse, cette victoire ne changera rien pour moi.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X^e) - C.C.P. Messager Suisse 12273-27. — Prix de l'abonnement : 15 F - Etranger : 20 F
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 170, rue des Trois-Tilleuls, 77 - Z.I. Vaux-le-Pénil - Dépôt légal : 2^e trimestre 1972 - N° 6 - (Commission paritaire n° 52679)
La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique

Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris (VII^e) - Tél. : 548-80-48